

Paris, le 2 juin 2026

Accès aux spécialistes en Ile-de-France : des difficultés massives qui dégradent les parcours de soins, prolongent les arrêts de travail et multiplient les examens complémentaires

Enquête URPS Médecins Île-de-France – Mars 2026

L'URPS Médecins Libéraux Île-de-France publie les résultats d'une enquête flash menée auprès de médecins généralistes franciliens sur leurs difficultés d'adressage vers les spécialistes. Les résultats mettent en évidence une situation critique, aux conséquences directes sur les patients et le système de santé.

Une difficulté devenue la norme :

- **98 %** des médecins généralistes **déclarent rencontrer des difficultés d'adressage** vers des spécialistes,
- **68 %** y sont confrontés très fréquemment, **plusieurs fois par semaine ou par jour**

Toutes les spécialités sont concernées, avec des tensions particulièrement fortes en **dermatologie, psychiatrie, rhumatologie et neurologie**.

Des conséquences concrètes sur les soins et les arrêts de travail

Ces difficultés d'accès ont un impact direct sur les pratiques médicales :

- **63 %** des médecins **prescrivent davantage d'examens complémentaires**,
- **77 %** prescrivent davantage **d'arrêts de travail**

Les difficultés d'adressage contribuent ainsi à allonger les durées d'arrêt de travail et à retarder les prises en charge adaptées.

La télé-expertise : une réponse partielle

Si **63 % des médecins généralistes ont recours à la télé-expertise**, celle-ci reste insuffisante pour compenser les tensions actuelles : elle ne remplace pas l'examen clinique et ne permet pas toujours un accès effectif au spécialiste.

Une urgence organisationnelle et démographique

Ces résultats traduisent une triple réalité exprimée par les médecins répondants :

- Une pénurie de médecins spécialistes,
- Un manque de lisibilité de leurs pratiques tarifaires notamment en tarifs opposables,
- Une désorganisation croissante du parcours de soins.

Ils entraînent retards diagnostiques, renoncements aux soins et surcharge pour les médecins généralistes.

Agir pour restaurer l'accès aux soins

L'URPS Médecins Libéraux Île-de-France appelle à :

- **Adapter le nombre de médecins** formés aux besoins réels des territoires
- **Améliorer les conditions d'adressage** entre médecins
- Maintenir un **accès équitable** aux spécialistes, sachant que les praticiens en secteur 2 réalisent un nombre significatif d'actes à tarifs opposables, notamment pour les patients bénéficiant de la C2S (8 millions de patients)

Améliorer l'accès aux spécialistes est un levier essentiel pour réduire les délais de prise en charge, limiter les arrêts de travail et assurer une meilleure qualité des soins.

À propos de l'URPS médecins libéraux Île-de-France

L'Union régionale des professionnels de santé (URPS) médecins libéraux Île-de-France représente les 21 000 médecins libéraux d'Île-de-France. Constituée de 60 médecins libéraux élus par leurs pairs pour cinq ans, elle a pour but de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional. C'est une association loi 1901 créée par la loi du 21 juillet 2009 « portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ». Plus d'informations : www.urps-med-idf.org

Contact presse :

Sylvie Courboulay, responsable communication
06 86 80 88 56 – sylvie.courboulay@urps-med-idf.org